



Commande internationale annulée

Par **Celinemama**, le **03/02/2012** à **15:00**

Notre entreprise (industrie) a reçue une commande, suite à une négociation via e-mail provenant du Chili. Sachant que la relation commerciale avec ce client n'était pas débutante (nous avons fait un conteneur en 2010), nous avons accordé para e-mail le contenu et nous avons fait la facture pro forma. Nous avons débuté la production de la commande, personnalisé pour le client (avec sa marque) et de son coté le client nous a confirmé qu'il allait ouvrir une lettre de crédit. Sachant que la commande s'est faite assez rapidement, nous avons plusieurs fois demandé la date de chargement et le client nous informait que sa banque le faisait un peu attendre pour ouvrir la lettre de crédit. Il nous a demandé un délai de deux mois pour faire l'importation. Hier, il nous a envoyé un e-mail très simple où il nous informait que le contexte économique avait changé et qu'il ne voulait plus la commande. Nous disposons de tous les mails échangés. Quelles démarches pouvons nous entreprendre pour l'obligé à faire l'importation?